

Direction de la communication, du dialogue citoyen et de l'attractivité territoriale 05 59 46 60 40 communication@bayonne.fr

Le 2 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Requalification des Casemates de Mousserolles

1,5 million d'euros pour ce lieu emblématique de la culture et du patrimoine

<u>Une salle de concert pour musique amplifiée,</u> un espace de réception et une salle de répétition



La Ville de Bayonne a entrepris en avril 2021 un vaste chantier de restauration et de mise en accessibilité et en sécurité des Casemates de Mousserolles. Ce chantier achevé en fin d'année 2022 sera officiellement inauguré et livré à ses occupants à la rentrée de septembre. Dans cette attente, la Ville de Bayonne propose une visite de fin de travaux pour donner à voir l'étendue de la restauration et la complexité de ce chantier de mise en valeur patrimoniale, haut lieu de la culture bayonnaise.

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de la Ville de Bayonne, les élus ont souhaité la réalisation de travaux de restauration de la casemate pour assurer sa mise hors d'eau et sa mise en sécurité qui assureront aux utilisateurs les conditions nécessaires au développement de ce site comme un pôle musical d'enseignement et d'organisation de concert.

La restauration et la mise aux normes du bastion

Les deux fonctions principales du bâtiment ont été conservées et proposent une salle de concert pour musique amplifiée avec un espace de réception pour la casemate supérieure, et une salle de répétition et un espace associatif pour la casemate inférieure.

Les différentes phases du chantier ont permis de réaliser :

1/ L'étanchéité des terrasses > les terres qui protégeaient les voûtes ont été retirées et une nouvelle étanchéité a été réalisée. Les terres ont ensuite été remises en place en laissant une couche drainante. Les glacis défensifs en terre situés à l'avant du bastion ont été restitués à cette occasion.



2/ Les maçonneries extérieures > les souches qui poussaient dans la maçonnerie ont été extraites. Les pierres les plus altérées ont été remplacées. Le couvrement des murs a été repris et les parements ont fait l'objet d'un rejointoiement et d'un nettoyage complet.

3/ La création d'un « bloc » sanitaire enterré conforme aux normes PMR. Cette phase a donné lieu à des fouilles archéologiques dans le secteur situé à l'ouest de la rampe d'accès. La découverte d'un gros contrefort épaulant la voûte du passage d'entrée a nécessité la modification du plan initial des sanitaires. Un percement a été réalisé pour relier les nouveaux sanitaires au passage d'entrée.

4/ La mise aux normes et l'élévation du niveau de sécurité : un nouvel escalier de secours de deux unités de passage a été réalisé au travers de la voûte pour rejoindre la sortie située à l'avant du bastion. Les locaux ont été équipés d'un système de sécurité incendie complet. Les anciens évents ont été utilisés pour le désenfumage, ainsi que les canonnières. L'installation électrique a également bénéficié d'une modernisation.

5/ L'aménagement et la mise en valeur de la casemate supérieure: l'architecture remarquable de la casemate avec sa voûte annulaire et son couloir d'accès a été mise en valeur. Les parements intérieurs ont été nettoyés et consolidés. Un éclairage approprié a été réalisé pour faire ressortir les volumes et créer des ambiances. Les volumes du bar et des loges sont recouverts d'un parement en bois et bardage métallique, dans un esprit de sobriété compatible avec la vocation militaire initiale de lieux. Les sols en béton ciré confèrent une unité à l'ensemble.



Réalisation et suivi de la restauration

La Ville de Bayonne a confié la maîtrise d'œuvre à l'agence Stéphane THOUIN ARCHITECTURE, Architecte Mandataire/OPC.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises ARREBAT pour la maçonnerie, EIFFAGE ENERGIE pour la plomberie et la ventilation, DUBOS pour les terrassements, FORMADOUR pour la menuiserie métallique, ETCHART ENERGIE pour l'électricité, SPE pour l'étanchéité, ETCHEPARE pour la menuiserie bois et ATRIUM pour la plâtrerie et le carrelage.

Les services municipaux ont assuré la coordination et le suivi des travaux. Ces derniers représentent un investissement de 1,5 million d'euros. Ils ont obtenu les soutiens financiers de l'état et la région Nouvelle-Aquitaine, à hauteur de 40%.

Dix-huit mois auront été nécessaires pour redonner aux casemates leur attrait et assurer leurs futures fonctionnalités.

Un peu d'histoire

Le bastion de Mousserolles est situé en amont du pont Saint-Esprit à une centaine de mètres de la berge Sud de l'Adour dans le guartier du Petit-Bayonne.

Il défend l'angle nord-est de l'enceinte des remparts du Bourg-Neuf érigés entre 1520 et 1530 d'après les sources historiques. Par la volonté du roi de France et la nécessité d'adapter les systèmes de fortification à l'évolution de l'artillerie, les transformations de cette enceinte furent nombreuses jusqu'à Vauban. À partir de 1693, avec la construction de la voûte supérieure supportant la terrasse et de la rampe d'accès, le bastion accède à un état proche de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Ce bastion est un des ouvrages complexes de cette enceinte qui bénéficie d'une protection au titre des Monuments historiques inscrits et figure au plan de sauvegarde et de mise en valeur. Il abrite deux casemates superposées sur plan en fer à cheval. Elles sont desservies par des rampes couvertes auxquelles vient s'accoler un ancien corps de garde appelé Pavillon Y.

La porte de Mousserolles, projetée en 1691, avec deux corps de garde symétriques, est percée en 1693 et laissée inachevée avec un simple pont dormant. L'élévation de la porte et le pont-levis ne seront réalisés qu'en 1730. Un corps de garde est construit côté ville, au nord du passage, adossé à la rampe d'accès du boulevard (actuel bâtiment Y).

En 1832, le pont-levis à bascule sera remplacé, comme celui de la contregarde par un pont-levis à la Poncelet (pont-levis à chaine).

Une poterne (reprise en 1801) munie d'un petit pont-levis à flèches est percée à l'extrémité de la face nord de la contregarde. Elle était protégée par une casemate à petits créneaux de fusillade. Actuellement murée, elle donne sur les allées Boufflers.



Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr